

Objectif de la formation

Acquérir les compétences permettant de tenir les paies d'une PME/TPE en toute autonomie.

Programme

- Valoriser et contrôler des éléments de salaires bruts ou nets dans des situations simples
 - Heures supplémentaires
 - Congés payés, primes, 13e mois...
 - Acomptes
 - Saisies arrêts
 - Titres restaurant
- Établir ou/et compléter ou/et contrôler un bulletin de paie simple en tenant compte du statut du salarié
- Justifier les règles appliquées et rendre compte des traitements effectués
- Logiciels de paie : Sage, Ciel, Cegid (Quadra) ou EBP
- Présenter un état récapitulatif des salaires
- Compléter et/ou contrôler un état préparatoire ou une déclaration aux organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC, Retraite complémentaire)

 Cours à distance ou mixtes : 1/2 à distance et 1/2 en présentiel à Dijon

 266 heures de formation

 30 heures de cours par semaine

 15€/heure soit 3 990€

Entrée en formation permanente

Horaires flexibles

Accompagnement individualisé

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances pratiques permettant de produire des bulletins de paie et des documents administratifs obligatoires à l'aide d'un des logiciels de paie sur lequel nous formons.

Programme

- Premiers pas avec le logiciel de paie : CEGID, SAGE PAYE, CIEL ou EBP
 - Présentation du logiciel
 - Création et paramétrage de la société
 - Convention collective
 - Saisie des coordonnées bancaires
- Mise à jour des cotisations
- Etablissement des différents profils
- Création du fichier salarié
- Réalisation des fiches de paie
- Edition de différents états

Les + ACCECE

- > Une plateforme de cours accessible en ligne 24h/24
- > Accompagnement individualisé et personnalisé
- > Des professeurs expérimentés
- > Format de cours permettant une grande flexibilité

 Cours à distance ou mixtes : 1/2 à distance et 1/2 en présentiel à Dijon

 35 heures de formation

 10 heures de cours par semaine

 Tarif formation : 975€

Entrée en formation permanente

Horaires flexibles

Accompagnement individualisé

Ce qu'il faut savoir sur la formation

- Elle est destinée aux personnes souhaitant valider ou repasser le Certificat de Compétences Paie inscrit au RNCP 5881BC02 et aussi pour les personnes souhaitant avoir un bon niveau de maîtrise et gestion de la paie avec une certification reconnue par le Ministère du Travail.
- Il est nécessaire d'avoir les bases de la paie
- Les cours, exercices et corrigés se trouvent sur la plateforme en ligne
- Un formateur est accessible en permanence pour toute question

Ce qu'il faut savoir sur la formation

- Elle est destinée à toute personne désirant apprendre à utiliser un logiciel de paie de cette liste : Sage, Quadratus paie de Cegid, Ciel ou EBP
- Avoir de petites bases en paie
- Les cours, exercices et corrigés se trouvent sur la plateforme en ligne
- Un formateur est accessible en permanence pour toute question